



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 12 avril 2018

L'AACC lance ce jour les "EXPERT CLASS", un cycle exceptionnel de formation pour renforcer les liens entre agences et intervenants clés du digital.

Aujourd'hui, jeudi 12 avril 2018, l'AACC inaugure chez Facebook Les EXPERT CLASS, un programme ambitieux de formations, à destination des dirigeants et seniors d'agence, pour une mise en contact immersive avec médias, plateformes et acteurs clés du digital.

Lors de cette session regroupant plus de 120 décideurs d'agences, Laurent Habib, Président de l'AACC, a indiqué : *« Cette première est un véritable succès. Elle atteste la pertinence indiscutable de cette nouvelle offre de l'AACC. Elle répond au besoin de nos agences-membres de bénéficier d'un accès privilégié aux dernières innovations et meilleurs usages. Au moment où les questions de la transformation de notre métier et des nouvelles pratiques liées au digital se posent avec acuité, il est apparu nécessaire pour nous tous d'engager un contact direct entre dirigeants et fonctions clés des agences de l'AACC et les différents acteurs, y compris ceux mondiaux du digital ».*

A destination des fonctions de direction, planning stratégique, création ou encore de conseil en agences, les **EXPERT CLASS** sont **des sessions d'échange aussi opérationnelles que prospectives** qui s'ouvrent, pour la première fois, à tous les acteurs, plateformes ou nouveaux modes d'expression des médias traditionnels.

Des intervenants qui sollicitent de plus en plus fortement les agences-creatives pour travailler de concert. Il apparaissait donc essentiel pour l'AACC d'étendre son offre servicielle et d'accompagner ses membres dans la maîtrise d'interfaces multiples, de proposer des clés pour adapter stratégies et créations à chacune d'entre elle.

L'AACC a pour objectif d'organiser une dizaine d'**EXPERT CLASS** par an et qui **se tiendront in situ** chez Facebook, Google, Snapchat, Twitter, et les suivants sont en cours de négociation avec Oath, Qwant, l'INA, TF1...

Le programme des prochaines sessions sera communiqué sur le site de l'AACC.

À terme, les agences-membres de l'AACC en province et outre-mer pourront à leur tour suivre ces formations à distance avec la mise en place de webinar.

Contact Presse :

Loraine Roncin | ironcin@aacc.fr | 01 47 42 27 26

À propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences-membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr